Le CNC prévoit dans son Plan Action de rendre obligatoire la réalisation d'un bilan carbone pour toute œuvre ou projet financé par le CNC à partir du 31 mars 2023.

Ces deux journées de formation visent à s'initier à la réalisation d'un bilan carbone

# **MAÎTRISER L'OUTIL DE MESURE DE** L'IMPACT CARBONE

Réaliser le bilan carbone de sa production (fiction, documentaire, émission de flux)

#### **OBJECTIFS**

- Comprendre la logique de calcul carbone
- Prendre en main le Carbon'Clap, outil de calcul d'empreinte carbone pour les oeuvres audiovisuelles, cinématographiques et publicitaires
- Savoir répondre aux exigences de parties prenantes (CNC, clients,...) de communication du bilan carbone prévisionnel et définitif
- Organiser la collecte des données pour le bilan carbone
- Identifier les principaux postes d'émissions pour construire une stratégie de réduction d'impact carbone adapté à sa structure
- Analyser le résultat du bilan carbone et identifier les pistes de réduction de l'empreinte carbone

### **PRÉ-REQUIS**

- Etudier ou exercer une activité dans le domaine de l'audiovisuel.
- Avoir un intérêt pour les questions environnementales.



2 jours



560€ HT/ participant.e 2400€ HT/ entreprise



Intervenant.e.s **Professionnel.le** 

### **PROGRAMME**

# 1er jour :

- Tour de table des participants : attentes et positionnement face au sujet
- Rappel des enjeux réglementaires et notions théoriques autour du bilan carbone
- Démonstration du Carbon'Clap et de ses fonctionnalités
- Exercice pratique : estimer l'empreinte carbone prévisionnelle d'un projet

# 2ème jour :

- Exercice : estimer l'empreinte carbone prévisionnelle de ses propres projets
- Méthodologie de collecte de données pour préparer au mieux son bilan carbone
- Identifier les leviers d'action pour réduire l'empreinte carbone d'un projet

# VALIDATION DES ACQUIS

Quizz final